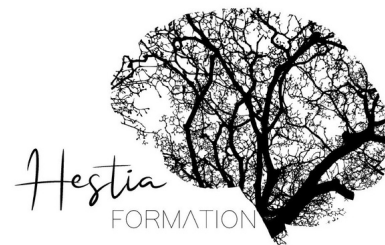


HESTIA FORMATION

5 rue Charles Duchesne
13290 Aix-en-Provence
Email: contact@hestiaformation.com
Tel: 07.63.79.76.12



Conditions Générales de Vente

(MAJ 30/08/2023)

Désignation

La société HESTIA FORMATION désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 5 rue Charles Duchesne Aix-en-Provence 13290

HESTIA FORMATION met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Aix-en-Provence, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société HESTIA FORMATION
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société HESTIA FORMATION pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société HESTIA FORMATION s'engage à fournir un devis au client sur simple demande.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société HESTIA FORMATION, l'OPCO ou le client.

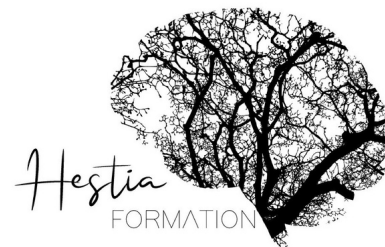
À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes (l'Organisme est exonéré de TVA). Le paiement d'acompte est à effectuer dès réception de la convention. La totalité de la formation doit être réglée pour le premier jour de formation. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par

HESTIA FORMATION

5 rue Charles Duchesne
13290 Aix-en-Provence
Email: contact@hestiaformation.com
Tel: 07.63.79.76.12



chèque. Sur demande, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens adéquats pour compenser les situations individuelles de handicaps éventuels au regard du degré d'accessibilité des établissements au sein desquels Hestia-Formation dispense ses actions de formation. Nous vous invitons à nous contacter avant votre inscription, à contact@hestiaformation.com afin de réaliser ensemble un listing des adaptations nécessaires pour la participation à la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société HESTIA FORMATION ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

A compter de la date de signature du présent contrat, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation doit faire également l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@hestiaformation.com. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Si le bénéficiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié.

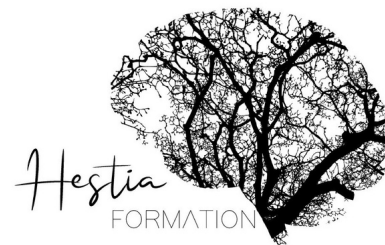
Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société HESTIA FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

HESTIA FORMATION

5 rue Charles Duchesne
13290 Aix-en-Provence
Email: contact@hestiaformation.com
Tel: 07.63.79.76.12



Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société HESTIA FORMATION sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société HESTIA FORMATION s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Renseignements, difficultés, aléas et réclamations

Toute demande d'information ou réclamation ou aléa ou difficulté relative à quelque sujet que ce soit devra être formulée par écrit (voie postale à Hestia Formation, Le Tertia 1, 5 rue Charles Duchesne, 13100 Aix en Provence ou par mail à contact@hestiaformation.com) à l'Organisme de formation qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais, et sous 30 jours maximum.

Afin de répondre au mieux à votre demande, nous vous invitons à nous transmettre : Nom/Prénom, Adresse email, Adresse Postale, Le motif de votre réclamation avec le plus de détails possible, la date de survenue de votre réclamation, la présence de preuve à cette réclamation (les preuves seront dans ce cas transmises dans le courrier ou l'email), quelles sont vos préconisations/recommandations pour enrayer le problème

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société HESTIA FORMATION et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux d'Aix en Provence.